



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 avril 2016  
Français  
Original : anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2016**

14-17 juin 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Cadre de résultats révisé du plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017**

#### *Résumé*

Le présent document, établi conformément à la décision 2014/6 du Conseil d'administration, actualise le document E/ICEF/2014/8, la matrice finale des résultats du plan stratégique pour 2014-2017 (E/ICEF/2013/21). Il contient le cadre de résultats actualisé et les indicateurs de résultats pour le plan stratégique qui guideront l'action de l'UNICEF pendant la période restante du plan. Les niveaux de référence, les niveaux cibles et les indicateurs ont été actualisés, le cas échéant, pour mieux refléter les principes de la gestion axée sur les résultats. Des objectifs annuels ont été fixés pour les indicateurs de résultat afin de pouvoir présenter un tableau de bord, conformément à la décision 2015/7. Compte tenu de l'accent mis sur l'équité dans le plan stratégique, l'UNICEF continue de recommander et d'appuyer la collecte et l'analyse de données ventilées.

---

\* E/ICEF/2016/5.



## Table des matières

	<i>Page</i>
Sigles, acronymes et abréviations .....	3
Indicateurs d'impact .....	4
Résultat 1 : Santé .....	6
Résultat 2 : VIH et sida .....	11
Résultat 3 : Eau, assainissement et hygiène .....	15
Résultat 4 : Nutrition .....	18
Résultat 5 : Éducation.....	20
Résultat 6 : Protection de l'enfance.....	25
Résultat 7 : Intégration sociale.....	29
Efficacité et efficacité de l'organisation .....	33

**Sigles, acronymes et abréviations utilisés dans les tableaux**

FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPS	Indice de parité entre les sexes
n.d.	Non disponible
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
s.o.	Sans objet
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène pour tous

<i>Impact : réalisation des droits de tous les enfants, notamment les plus défavorisés</i>			
<i>Indicateurs d'impact</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Ventilation</i>
<b>1 : Santé</b>			
1a. Taux de mortalité des moins de 5 ans (conformément à l'engagement pris dans Une promesse renouvelée)	47 pour 1 000 naissances vivantes (2012)	43 pour 1 000 naissances vivantes	Garçon/fille
1b. Taux de mortalité néonatale	21 pour 1 000 naissances vivantes (2012)	17 pour 1 000 naissances vivantes	Garçon/Fille
<b>2 : VIH et sida</b>			
2a. Nombre de nouvelles infections au VIH chez les enfants de moins de 15 ans (Déclaration politique de 2011 sur le VIH et le sida : intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida (résolution 65/277 de l'Assemblée générale, annexe)	280 000 (2012)	93 000	s.o.
2b. Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans vivant avec le VIH recevant un traitement antirétroviral <sup>1</sup>	23 % (2012)	50 %	s.o.
<b>3 : Eau, assainissement et hygiène</b>			
3a. Proportion de la population pratiquant la défécation à l'air libre	15 % (2011)	10 %	Urbain/rural
3b. Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable	89 % (2011)	93 %	Urbain/rural
<b>4 : Nutrition</b>			
4a. Nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant des retards de croissance modérés ou graves	169 millions (2010)	environ 100 millions (2025)	Urbain/rural, quintile de revenu
4b. Pourcentage de femmes en âge de procréer atteintes d'anémie	38 % des femmes enceintes, 29 % des femmes non enceintes (1995-2011)	Réduction de 50 % de l'anémie chez les femmes en âge de procréer	s.o.

<sup>1</sup> Sur la base des 22 pays prioritaires du Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie.

## Impact : réalisation des droits de tous les enfants, notamment les plus défavorisés

Indicateurs d'impact	Niveau de référence	Niveau cible	Ventilation
<b>5 : Éducation</b>			
5a. Nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire et indice de parité entre les sexes (IPS) y relatif	Total = 57,8 million Fille = 30,5 millions Garçon = 27,3 millions IPS = 0,89 (2012)	Total = 35,6 millions Fille = 17,8 millions Garçon = 17,8 millions IPS = 1,00	Garçon/fille
5b. Taux d'achèvement de l'enseignement primaire (établi par rapport au taux brut d'admission en dernière année de primaire) et IPS y relatif	Total = 92 % Fille = 91 % Garçon = 93 % IPS = 0,98 (2012)	Total = 98 % Fille = 98 % Garçon = 98 % IPS = 1,00	Garçon/fille
<b>6 : Protection de l'enfance</b>			
6a. Pourcentage de femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union à 18 ans	27 % (2005-2012) dans le monde	24 % dans le monde	s.o.
6b. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée	65 % (2005-2012)	75 %	Urbain/rural, quintile de revenu
<b>7 : Intégration sociale</b>			
7a. Pays <sup>2</sup> où les systèmes de protection sociale ont un impact positif sur le bien-être des enfants	35	53	s.o.
7b. Pays ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et ses Protocoles facultatifs, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Convention relative aux droits de l'enfant – 190 Protocole facultatif 1 Convention relative aux droits de l'enfant – 153 Protocole facultatif 2 Convention relative aux droits de l'enfant – 165 Protocole facultatif 3 Convention relative aux droits de l'enfant – 10 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à	Convention relative aux droits de l'enfant – 197 Protocole facultatif 1 Convention relative aux droits de l'enfant – 175 Protocole facultatif 2 Convention relative aux droits de l'enfant – 165 Protocole facultatif 3 Convention relative aux droits	s.o.

<sup>2</sup> Sauf indication contraire, dans cette matrice de résultats, le terme « pays » se rapporte aux pays avec lesquels l'UNICEF coopère dans le but d'atteindre un résultat donné ou auxquels l'UNICEF apporte un soutien afin qu'ils atteignent un résultat ou un impact donnés.

## Impact : réalisation des droits de tous les enfants, notamment les plus défavorisés

Indicateurs d'impact	Niveau de référence	Niveau cible	Ventilation
	l'égard des femmes – 186 Convention relative aux droits des personnes handicapées – 141	de l'enfant – 24 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – 193 Convention relative aux droits des personnes handicapées – 169	
7c. Nombre d'enfants vivant dans l'extrême pauvreté	550 millions (2010)	447 millions	s.o.

**Résultat 1 : Santé**

Indicateurs de résultat	Niveau de référence	Niveau cible	Source	Ventilation
<b>P1. Résultat : Utilisation améliorée et équitable des interventions de santé maternelle et infantile à fort impact depuis la grossesse jusqu'à l'adolescence et promotion de comportements sains</b>				
P1.1 Pays où au moins 80 % des naissances vivantes sont assistées par du personnel de santé qualifié (médecin, infirmier/ère, sage-femme ou sage-femme auxiliaire)	51 (2010 – estimation la plus récente)	Au moins 60	Base de données mondiale (géré au siège de l'UNICEF)	Urbain/rural; âge et quintile de revenu lorsque c'est possible aux fins du suivi au niveau national
P1.2 Pays où au moins 80 des femmes sont suivies au minimum quatre fois durant leur grossesse par un prestataire (qualifié ou non) pour des motifs liés à la grossesse	18 (2010 – estimation la plus récente)	Au moins 25	Base de données mondiale	Urbain/rural; âge et quintile de revenu lorsque c'est possible aux fins du suivi au niveau national
P1.3 Pays où la disparition du tétanos maternel et néonatal a été vérifiée/validée	34	54	Base de données mondiale	s.o.
P1.4 Pays où la poliomyélite est endémique ou pays nouvellement infectés parvenant à éradiquer la poliomyélite	Pays endémiques 3 Pays réinfectés : 5 (au 1 <sup>er</sup> janvier 2014)	Tous les pays où la poliomyélite est endémique et tous les pays nouvellement infectés	Base de données mondiale	s.o.

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P1.5 Pays où la couverture vaccinale est a) d'au moins 90 % au niveau national et b) d'au moins 80 % dans tous les districts ou les entités administratives équivalentes pour les enfants de moins de 1 an recevant un vaccin contre la rougeole ou le DCT (diphtérie, coqueluche, tétanos)  (Le nombre et le pourcentage d'enfants vaccinés contre la rougeole en situation de crise humanitaire seront communiqués séparément.)	Rougeole : a) 131 b) 60  DCT : a) 135 b) 63	157	Base de données mondiale	Garçon/fille; Urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible aux fins du suivi au niveau national
P1.6 Pays où au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 59 mois atteints de diarrhée bénéficient de sels de réhydratation orale (SRO)	0	20	Base de données mondiale	Urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible aux fins du suivi au niveau national
P1.7 Pays où au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 59 mois présumés atteints de pneumonie ont été vus par un agent sanitaire compétent	7 (2010 – estimation la plus récente)	20	Base de données mondiale	Garçon/fille; Urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible
P1.8 Pays où au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 59 mois atteints de fièvre ont été soumis à un dépistage du paludisme au moyen d'une piqûre au doigt ou au talon	0 (2010-2013)	15	Base de données mondiale	Garçon/fille; Urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible
P1.9 Pays d'endémie palustre dans lesquels au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 59 mois dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	0 (2010-2013)	25	Bureau de pays	Garçon/fille; Urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P1.10 Pays où au moins 60 % a) des mères et b) des nouveau-nés reçoivent des soins postnatals dans les deux jours qui suivent l'accouchement	a) 16 sur 51 pays de programme de l'UNICEF disposant de données (2010-2014)	a) 25	Base de données mondiale	s.o.
	b) 20 sur 57 pays de programme de l'UNICEF disposant de données (2010-2014)	b) 25		

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>Produit a : Renforcement du soutien aux enfants et aux aidants familiaux, de la grossesse à l'adolescence, en vue d'encourager des comportements sains</b>						
P1.a.1 Pays dans lesquels un plan de communication en matière de soins de santé maternels, néonataux et infantiles a été mis au point, budgétisé et mis en œuvre	16	44	46	48	Bureau de pays	s.o.
P1.a.2 Pays touchés par la poliomyélite où moins de 1 des enfants âgés de moins de 5 ans ne sont pas vaccinés contre la poliomyélite pour cause de refus	12 (2014)	23	35	45	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit b : Capacité nationale accrue visant à offrir l'accès aux principales interventions de santé maternelle et infantile à fort impact</b>						
P1.b.1 Pays n'ayant pas connu de rupture de stocks de préparations pour réhydratation orale de plus d'un mois au niveau national	117	120	126	132	Bureau de pays	s.o.
P1.b.2 Pays n'ayant pas connu de rupture de stocks de plus d'un mois au niveau national a) de vaccin DCT, b) de vaccin contre la rougeole	a) 148	a) 148	a) 148	a) 148	Base de données mondiale	s.o.
	b) 142	b) 145	b) 145	b) 145		
P1.b.3 Pays dans lesquels le nombre visé d'agents de santé communautaires ont été formés pour assurer la prise en charge intégrée des cas par la collectivité	22	24	30	40	Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P1.b.4 Pays où 100 % des établissements de soins obstétricaux et de soins aux nouveau-nés d'urgence et de base sont opérationnels 24 sur 24 et 7 jours sur 7	35 (2014)	41	47	54 Bureau de pays	s.o.
P1.b.5 Pays où 80 % des femmes en âge de procréer dans les zones à haut risque reçoivent deux doses de vaccin antitétanique par le biais de campagnes de vaccination	25 % (2014)	100 %	100 %	100 % Bureau de pays	s.o.
P1.b.6 Pays d'endémie palustre dans lesquels le nombre visé d'agents de santé sont formés au diagnostic rapide du paludisme chez les enfants dans le cadre des programmes financés par l'UNICEF	5 (2014)	6	8	10 Bureau de pays	s.o.
P1.b.7 Pays d'endémie palustre n'ayant pas connu de rupture de stocks de plus d'un mois au niveau national pour toutes les polythérapies à base d'artémisinine	94 (2014)	95	97	99 Bureau de pays	s.o.
P1.b.8 Pays où la poliomyélite est prioritaire (endémique, épidémique, autre) dans lesquels les activités complémentaires de mise en œuvre prévues ont été annulées, retardées ou réduites au cours des six derniers mois en raison de problèmes d'approvisionnement en vaccins	2 (2014)	1	1	0 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur des interventions sanitaires</b>					
P1.c.1 Pays dans lesquels les obstacles et les engorgements liés à la survie de l'enfant font l'objet d'un suivi dans 80 % au moins des districts visés par le renforcement des systèmes sanitaires de districts	9	24	32	40 Bureau de pays	s.o.
P1.c.2 Pays dans lesquels tous les produits essentiels pertinents (sur les 13) sont a) enregistrés et b) assortis de directives à l'intention des services et des collectivités	a) 45 b) 45 (2014)	a) 49 b) 46	a) 53 b) 47	a) 57 Bureau de b) 49 pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P1.c.3 Pays dans lesquels une politique destinée aux agents de santé communautaires dans le but de fournir des antibiotiques pour lutter contre la pneumonie est en place	66	72	86	100 Bureau de pays	s.o.
P1.c.4 Pays dotés de plans de mise en œuvre chiffrés pour les soins de santé maternelle, néonatale et infantile	52	66	70	75 Bureau de pays	s.o.
P1.c.5 Pays dans lesquels une politique applicable aux visites à domicile des nouveau-nés est mise au point et/ou révisée, adoptée et appliquée	68 (2014)	72	76	80 Bureau de pays	s.o.
P1.c.6 Pays ayant intégré la réduction des risques/résilience, y compris le changement climatique, dans les stratégies et plans nationaux de santé	27	36	38	40 Bureau de pays	s.o.
P1.c.7 Pays pour lesquels une politique axée sur les soins prénataux a été mise au point, adoptée et mise en œuvre	99 (2014)	106	113	120 Bureau de pays	s.o.
P1.c.8 Pays qui suivent et élaborent un tableau de bord en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile	44 (2014)	49	54	59 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit d : Renforcement des capacités nationales et de la fourniture de services pour prévenir l'excès de mortalité chez les garçons, les filles et les femmes dans les situations humanitaires</b>					
P1.d.1 Pays dans lesquels le choléra est endémique ou qui sont exposés au choléra et qui disposent de plans de prévention du choléra multisectoriels complets	26 (2014)	30	35	40 Bureau de pays	s.o.
P1.d.2 Pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois (ou de 6 mois à 15 ans dans les régions touchées) ciblés par l'UNICEF, en situation de crise humanitaire, qui sont vaccinés contre la rougeole	70 %	6-59 mois : 83 %	6-59 mois : 89 %	6-59 mois : 95 %	Bureau de pays Garçon/fille lorsque c'est possible
		6 mois à 15 ans : 79 %	6 mois à 15 ans : 87 %	6 mois à 15 ans : 95 %	
P1.d.3 Pourcentage des familles ciblées par l'UNICEF, en situation de crise humanitaire, qui reçoivent deux moustiquaires imprégnées d'insecticide dans les régions d'endémie palustre	30 %	84 %	92 %	100 % Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la santé de la mère et de l'enfant</b>					
P1.e.1 Pays dotés de plans comportant des budgets alloués à la réduction du nombre de grossesses chez les adolescentes	83 (2014)	86	89	93 Bureau de pays	s.o.
P1.e.2 Pays produisant des estimations de la mortalité néonatale et infantile différenciées par sexe	42 (2014)	48	55	62 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans le domaine de la santé de l'enfant</b>					
P1.f.1 Publications dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNICEF sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant ou de l'adolescent	40 (2014)	41	43	45 Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.
P1.f.2 Pays ayant procédé au lancement de « Une promesse renouvelée », suivi d'un examen annuel	59 (2014)	62	66	69 Bureau de pays	s.o.

## Résultat 2 : VIH et sida

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>P2. Résultat : utilisation améliorée et équitable des interventions éprouvées de prévention et de traitement du VIH parmi les enfants, les femmes enceintes et les adolescents</b>				
P2.1 Pays offrant une couverture par traitement antirétroviral à au moins 80 % des enfants de 0 à 14 ans ainsi que des adolescents/adolescentes de 10 à 19 ans vivant avec le VIH	0-14 ans : 0 (2012)  10-19 ans : données non disponibles (2012)	9 pays prioritaires d'ONUSIDA	Base de données mondiale	Garçon/fille et âge lorsque c'est possible
P2.2 Pays offrant une couverture par traitement antirétroviral à vie à au moins 80 % des femmes enceintes vivant avec le VIH	1 (2012)	9 pays prioritaires du Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie	Base de données mondiale	Âge lorsque c'est possible

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P2.3 Pays où au moins 50 % de l'ensemble des dépenses consacrées au VIH et au sida sont financées grâce aux ressources nationales	32 % (2010-2014)	40 %	Rapport mondial d'ONUSIDA	s.o.
P2.4 Pays comptant une couverture d'au moins 60 % pour ce qui est de l'usage du préservatif lors du dernier rapport sexuel chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans faisant état de partenaires multiples au cours de l'année écoulée, ventilée par sexe	Garçons : 10 sur 14 Filles : 1 sur 13	38 pays prioritaires d'ONUSIDA	Base de données mondiale	Garçon/fille; Urbain/rural; quintile de revenu lorsque c'est possible

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
-------------------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------------	-------------------------------	---------------	--------------------

**Produit a : Renforcement du soutien aux enfants et aux aidants familiaux pour qu'ils adoptent des comportements sains en matière de VIH/sida et utilisent les services de santé pertinents, conformément au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA**

P2.a.1 Pays dotés de stratégies complètes de communication en faveur d'une évolution des comportements sociaux à l'intention des adolescents et jeunes, notamment ceux issus des populations clefs	19	20	30	38	Bureau de pays	s.o.
P2.a.2 Pays dans lesquels au moins 80 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans ont des connaissances complètes touchant le VIH et le sida	0	2	3	6	Base de données mondiale	Garçon/fille

**Produit b : Capacité nationale accrue visant à offrir l'accès à des systèmes de prestation de services essentiels afin d'étendre les interventions dans le domaine du VIH**

P2.b.1 Pays où au moins 80 % des adolescents de 15 à 19 ans remplissant les conditions requises font l'objet d'une circoncision médicale volontaire	0	2	9	16	Bureau de pays	s.o.
P2.b.2 Pays où au moins 80 % des établissements de soins prénatals dans des zones ciblées proposent des traitements antirétroviraux	9	12	17	22	Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P2.b.3 Pays confiant à des prestataires de soins de santé qui ne sont pas médecins certaines tâches liées aux traitements antirétroviraux ou partageant les tâches à cette fin	10	20	21	22 Bureau de pays	s.o.
P2.b.4 Pays où au moins 50 % des établissements dans les zones ciblées offrent aux enfants de 0 à 19 ans des tests de dépistage et des conseils proposés par le prestataire de soins	20 (2014)	26	32	38 Bureau de pays	s.o.
P2.b.5 Pays ayant adopté les directives de 2013 de l'Organisation mondiale de la Santé concernant le traitement du VIH chez les enfants et les adolescents	30 (2014)	33	36	38 Bureau de pays	s.o.
P2.b.6 Pays dans lesquels 80 % des établissements de santé fournissent des antirétroviraux pédiatriques	9 (2014)	13	17	22 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension des interventions de prévention et de traitement du VIH/sida</b>					
P2.c.1 Pays publiant des données ventilées par âge et par sexe sur la couverture des tests de dépistage du VIH et les services de conseils aux adolescents âgés de 15 à 19 ans	18	29	33	38 Base de données mondiale	s.o.
P2.c.2 Pays dotés de stratégies nationales relatives au VIH/sida prévoyant des interventions reposant sur des données factuelles et de qualité, à fort impact, pour lutter contre le VIH chez les adolescents	26 (2014)	30	34	38 Bureau de pays	Âge
P2.c.3 Pays dotés de politiques nationales prévoyant la mise en place d'une éducation sexuelle et d'un apprentissage des compétences pratiques pour la vie quotidienne dans les classes supérieures du primaire pour lutter contre le VIH	28	34	36	38 Bureau de pays	s.o.
P2.c.4 Pays dotés soit d'une stratégie nationale de protection de l'enfance, soit d'une stratégie nationale de protection sociale qui comportent des éléments dédiés au VIH	22	28	33	38 Bureau de pays	s.o.

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017	Source	Ventilation
<b>Produit d : Renforcement des capacités nationales et de la fourniture de services pour garantir que le risque de contamination par le VIH n'augmente pas, et que les besoins de prise en charge, d'aide et de traitement liés au VIH sont satisfaits dans les situations humanitaires</b>						
P2.d.1 Femmes enceintes séropositives (parmi celles ciblées par l'UNICEF), en situation de crise humanitaire, bénéficiant d'un traitement (soit sur une base continue, soit nouvellement entrepris) pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant	54 % (2014)	60 %	70 %	80 %	Bureau de pays	s.o.
P2.d.2 Enfants séropositifs (parmi ceux ciblés par l'UNICEF), en situation de crise humanitaire, bénéficiant de traitements antirétroviraux	34 % (2014)	46 %	60 %	80 %	Bureau de pays	Fille/Garçon lorsque c'est possible
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » du VIH/sida</b>						
P2.e.1 Pays disposant de données sur le VIH provenant d'enquêtes réalisées auprès des ménages, ventilées par âge et sexe, recueillies au cours des cinq années précédentes	18	23	30	38	Base de données mondiale	s.o.
P2.e.2 Pays ayant entrepris un examen sexospécifique de la politique/stratégie relative au VIH dans le plan national actuel pour le développement avec l'appui de l'UNICEF	18	20	25	38	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans le domaine du VIH/sida</b>						
P2.f.1 Publications parues dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNICEF sur le VIH/sida	17 (2014)	18	19	20	Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.
P2.f.2 Principales initiatives mondiales et régionales en matière de VIH/sida que l'UNICEF copréside et/ou assiste en matière de coordination	6	6	6	6	Siège	s.o.

### Résultat 3 : Eau, assainissement et hygiène

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>P3. Résultat : Utilisation améliorée et équitable de l'eau potable, de l'assainissement et de meilleures pratiques d'hygiène</b>				
P3.1 Pays où plus de 75 % des ménages ont accès à une source d'eau potable améliorée	115 (2011)	131	Base de données mondiale	Urbain/rural
P3.2 Pays où plus de 50 % de la population a accès à des installations d'assainissement améliorées	105 (2011)	120	Base de données mondiale	Urbain/rural
P3.3 Pays où plus de 50 % des établissements du primaire et du secondaire comptent des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) répondant aux normes nationales	26 (2014)	100	Bureau de pays	Urbain/rural
P3.4 Pays où la proportion de ménages ayant accès à des installations permettant de se laver les mains avec de l'eau et du savon a augmenté de 10 %	Sur 51 pays disposant de données (2014)	23	Base de données mondiale	Urbain/rural
P3.5 Pays où plus de 33 % de la population pratique la défécation à l'air libre	21 (2011)	8	Base de données mondiale	s.o.
P3.6 Pourcentage de personnes en situation de crise humanitaire ayant accès et recourant à a) l'eau potable, b) à des installations d'assainissement et d'hygiène adéquates, et c) à des installations pour se laver les mains	a) 74 % b) 56 % c) 53 % (2014)	80%	Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017	Source	Ventilation
<b>Produit a : Renforcement du soutien aux enfants et aux familles menant à un recours durable à l'eau potable et à l'adoption de bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène</b>						
P3.a.1 Pays mettant en œuvre des programmes de communication au sein des communautés afin de modifier les comportements concernant le lavage des mains à l'échelle nationale	53 (2014)	79	82	86	Bureau de pays	s.o.
P3.a.2 Pays appliquant des plans de gestion de la salubrité de l'eau au niveau communautaire	35 (2014)	50	60	65	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit b : Renforcement des capacités nationales pour offrir un accès à des services durables d'eau potable et d'assainissement adéquat</b>						
P3.b.1 Pays qui se sont fixé comme objectif de fournir un accès à l'eau potable aux populations mal desservies	74	80	90	100	Bureau de pays	s.o.
P3.b.2 Pays appliquant une stratégie nationale d'éradication de la défécation à l'air libre	63 % (2014)	65 %	67 %	70 %	Bureau de pays	s.o.
P3.b.3 Pays où au moins 50 % des écoles primaires ont accès à des installations d'assainissement appropriées pour les filles	32 (2014)	50	60	65	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension des interventions afin de promouvoir l'eau potable, l'assainissement adéquat et de bonnes pratiques d'hygiène</b>						
P3.c.1 Pays appliquant un « pacte de durabilité » ou un plan de durabilité pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et donnant la preuve d'un suivi continu	5	9	12	15	Bureau de pays	s.o.
P3.c.2 Pays intégrant les stratégies de gestion des changements climatiques et/ou des risques correspondants dans les plans sectoriels relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène	55 (2014)	60	63	65	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit d : Renforcement des capacités des pays et de la fourniture de services pour garantir que les filles, les garçons et les femmes en situation de crise humanitaire jouissent d'un accès protégé et sûr à un nombre suffisant d'installations d'eau salubre, d'assainissement et d'hygiène</b>						
P3.d.1 Population, en situation de crise humanitaire, ciblée par l'UNICEF, a) ayant accès à une quantité	a) 92 % b) 56 %	a) 100 % b) 70 %	a) 100 % b) 80 %	a) 100 % b) 90 %	Bureau de pays	Femme/homme lorsque c'est

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
suffisante d'eau propre à la consommation, à la cuisine et à l'hygiène; b) utilisant des installations sanitaires appropriées et vivant dans des environnements sans défécation à l'air libre; c) à même de se laver les mains et de pratiquer une hygiène menstruelle appropriée; ou d) ayant un accès à des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène appropriées, et bénéficiant d'une éducation à l'hygiène dans les écoles, les lieux temporaires d'apprentissage et autres espaces conçus pour les enfants	c) 62 % d) 76 % (2014)	c) 70 % d) 80 %	c) 80 % d) 85 %	c) 90 % d) 90 %	possible
P3.d.2 Pays en situation de crise humanitaire dans lesquels le mécanisme de coordination sectoriel national pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène répond aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire	57 % (2014)	100 %	100 %	100 % Siège	s.o.
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » des pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène</b>					
P3.e.1 Pays dotés de systèmes nationaux de suivi rendant compte de l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans des conditions d'équité	37 (2014)	40	43	47 Bureau de pays	s.o.
P3.e.2 Pays incorporant la gestion de l'hygiène menstruelle dans le cadre des programmes scolaires relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène	22 (2014)	40	43	48 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans les pratiques relatives à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène</b>					
P3.f.1 Publications dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNCICEF sur l'eau, l'assainissement, l'hygiène et les enfants	23 (2014)	32	32	32 Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.
P3.f.2 Principales initiatives mondiales et régionales en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène que l'UNICEF copréside et/ou assiste en matière de coordination	5	5	5	5 Siège	s.o.

## Résultat 4 : Nutrition

Indicateurs de résultat	Niveau de référence	Niveau cible	Source	Ventilation
<b>P4. Résultat : Utilisation améliorée et équitable du soutien nutritionnel et de meilleures pratiques en matière de nutrition et de soins</b>				
P4.1 Pays dans lesquels le pourcentage des enfants de 0 à 5 mois nourris exclusivement au sein est $\geq 50$ %, sans baisse significative récente	27 (2007-2013)	40	Base de données mondiale	s.o.
P4.2 Pays dans lesquels au moins 90 % des ménages consomment du sel iodé	6 (2007-2013) <sup>3</sup>	25	Base de données mondiale	s.o.
P4.3 Pays où au moins 80 % des aidants principaux s'occupent de stimuler le développement de l'enfant âgé de 3 à 5 ans (36-59 mois) à domicile	16 (2005-2013)	30	Base de données mondiale	Femme/homme
P4.4 Enfants de 6 à 59 mois recevant deux doses annuelles de suppléments de vitamine A dans les pays où la vitamine A est prioritaire	68 % (2011)	80 %	Base de données mondiale	s.o.
P4.5 Enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère bénéficiant d'un traitement de qualité, considérés comme rétablis	Admissions : 2,7 millions (2012) Rétablis : 85 % (2012)	Admissions : 4 millions Rétablis : > 75 %	Base de données mondiale	Garçon/fille lorsque c'est possible

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017	Source	Ventilation
<b>Produit a : Renforcement du soutien aux enfants, aux aidants familiaux et aux communautés en vue de pratiques nutritionnelles et de soins améliorés</b>						
P4.a.1 Pays capables de fournir à au moins 70 % de la population un accès à des services de conseils en matière d'alimentation du nouveau-né et du jeune enfant	14	27	34	40	Bureau de pays	s.o.

<sup>3</sup> Cet indicateur a été revu suite à la révision de l'indicateur mondial. Le niveau de référence doit être calculé une fois l'indicateur final défini.

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017 Source	Ventilation	
<b>Produit b : Capacité nationale accrue en vue d'offrir l'accès aux interventions nutritionnelles</b>						
P4.b.1 Pays disposant d'approvisionnement suffisant pour fournir à tous les enfants âgés de 6 à 59 mois deux doses annuelles de suppléments de vitamine A	72 (2012)	77	80	82 Bureau de pays	s.o.	
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension des interventions nutritionnelles</b>						
P4.c.1 Pays où le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel est adopté en tant que législation	64	75	80	85 Bureau de pays	s.o.	
P4.c.2 Pays dotés d'une politique ou d'un plan visant à réduire l'anémie chez les femmes et les filles	Femmes : 70 Filles : 27	Femmes : 85 Filles : 39	Femmes : 93 Filles : 44	Femmes : 100 Filles : 50 Bureau de pays	s.o.	
P4.c.3 Pays dotés d'une politique ou d'un plan sectoriel de nutrition mis au point ou révisé comportant une stratégie de gestion des risques pour faire face aux catastrophes/risques de crise (catastrophes naturelles/situations liées au climat/conflit, entre autres)	50	60	65	70 Bureau de pays	s.o.	
P4.c.4 Pays dotés d'un organisme national de coordination des troubles liés aux carences en iode ayant fonctionné efficacement au cours de l'année précédente	19	35	40	45 Bureau de pays	s.o.	
P4.c.5 Pays dotés d'une législation imposant l'enrichissement d'au moins un grain céréalier moulu par procédé industriel	78	83	87	90 Bureau de pays	s.o.	
<b>Produit d : Renforcement des capacités du pays et de la fourniture de services pour assurer la protection de l'état nutritionnel des filles, des garçons et des femmes contre les effets des situations humanitaires</b>						
P4.d.1 Enfants de 6 à 59 mois ciblés par l'UNICEF et en situation d'urgence humanitaire accompagnée de malnutrition aiguë sévère, qui sont pris en charge dans des programmes de gestion et de récupération de la malnutrition aiguë	Admission : 81 % Taux de récupération : 74 % (2014)	Admission : 85 % Taux de récupération : > 75 %	Admission : 90 % Taux de récupération : > 75 %	Admission : 95 % Taux de récupération : > 75 % <sup>4</sup>	Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible

<sup>4</sup> Il s'agit d'un taux de récupération en situation de crise humanitaire défini au niveau international (Sphere Project).

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P4.d.2 Pays en situation de crise humanitaire où le mécanisme de coordination sectoriel en matière de nutrition répond aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire	100 % (2014)	100 %	100 %	100 % Siège	s.o.
P4.d.3 Enfants de 0 à 23 mois ciblés par l'UNICEF, en situation d'urgence humanitaire, ayant accès à des services de conseil en matière d'alimentation du jeune enfant qui incluent des services d'éveil et de développement	45 % (2014)	48 %	51 %	55 % Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » en matière de nutrition</b>					
P4.e.1 Pays dotés de systèmes d'information de gestion en matière de nutrition fournissant des données ventilées sur la nutrition	85	93	96	100 Bureau de pays	s.o.
P4.e.2 Pays ayant entrepris un examen sexospécifique de la politique/stratégie de nutrition dans le cycle du plan national actuel pour le développement avec l'appui de l'UNICEF	16	28	34	40 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans le domaine de la nutrition de l'enfant</b>					
P4.f.1 Revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNICEF sur la nutrition chez les enfants et les femmes	45 (2014)	50	50	50 Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.
P4.f.2 Principales initiatives nutritionnelles mondiales et régionales que l'UNICEF copréside et/ou assiste en matière de coordination	6	8	9	10 Siège	s.o.

## Résultat 5 : Éducation

Indicateurs de résultat	Niveau de référence	Niveau cible	Source	Ventilation
<b>P5. Résultat : Amélioration des résultats scolaires et éducation équitable et sans exclusive</b>				
P5.1 Pays affichant un taux d'abandon scolaire au primaire/premier cycle du secondaire inférieur à 5 %, ventilé par sexe	Primaire Total = 44 % Fille = 36 % Garçon = 41 % (2008-13)  1 <sup>er</sup> cycle secondaire Total = 24 % Fille = 21 % Garçon = 22 % (2008-13)	Primaire Total = 57 % Fille = 50 % Garçon = 50 %  1 <sup>er</sup> cycle secondaire Total = 27 % Fille = 27 % Garçon = 27 %	UNESCO	Garçon/fille
P5.2 Pays enregistrant une amélioration des résultats scolaires	Total = 63 % Fille = 61 % Garçon = 68 % (2005-2013)	Total = 75 % Fille = 75 % Garçon = 75 %	Base de données mondiale	Garçon/fille
P5.3 Pays où 20 au moins des dépenses publiques sont consacrées à l'éducation	20 % (2008-2013)	25 %	UNESCO	s.o.
P5.4 Pays où le taux de fréquentation scolaire dans le quintile le plus pauvre est :	Primaire : 48 % (2008-13)  Préscolaire : 17 % (2005-13)	Primaire : 60 %  Préscolaire : 42 %	Base de données mondiale	s.o.
P5.5 Pays de programme où au moins 80 % des enfants âgés de 36 à 59 mois ont été engagés dans des activités avec un adulte pour promouvoir l'apprentissage et la préparation à la scolarité	31 % (2005-13)	60 %	Base de données mondiale	Garçon/fille

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P5.6 Enfants en situation de crise humanitaire, ciblés par l'UNICEF et ses partenaires, accédant à l'éducation de base traditionnelle ou non traditionnelle (y compris le préscolaire/les espaces d'éveil du jeune enfant)	51 % (2014)	80 %	Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
P5.7 Part de l'éducation dans le financement mondial des opérations humanitaires	1,9 %	Au moins 4 %	OCHA	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
-------------------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------------	-------------------------------	---------------	--------------------

**Produit a : Renforcement du soutien aux communautés pour permettre aux enfants défavorisés et exclus de démarrer l'école au bon âge et d'y aller régulièrement**

P5.a.1 Pays dotés de comités opérationnels de gestion des écoles aux niveaux primaire et secondaire	34 %	40 %	43 %	47 %	Bureau de pays	s.o.
P5.a.2 Pays où le système opérationnel d'information en matière d'éducation transmet des données aux collectivités ou aux comités de gestion des écoles	32%	38%	40%	43%	Bureau de pays	s.o.
P5.a.3 Comités de gestion des écoles ou associations de parents et d'enseignants ou communautés scolaires (ou structure similaire) ayant bénéficié d'une formation financée par l'UNICEF	47 141 (2014)	94 282	141 423	188 564	Bureau de pays	s.o.

**Produit b : Renforcement des capacités nationales pour offrir des perspectives d'enseignement préscolaire, ainsi qu'une éducation primaire et secondaire de qualité**

P5.b.1 Pays mettant en œuvre des approches innovantes à grande échelle pour améliorer l'accès à l'éducation et les résultats scolaires pour les enfants les plus défavorisés et exclus	30 %	34 %	37 %	40 %	Bureau de pays	s.o.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------	------	------	------	----------------	------

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P5.b.2 Pays dans lesquels des normes de qualité conformes à une éducation/des écoles adaptées aux besoins de l'enfant ou à des modèles analogues ont été mises au point ou révisées	59 %	73 %	81 %	91 %	Bureau de pays	s.o.
P5.b.3 Enfants ayant reçu du matériel pédagogique individuel (un par enfant) financé par l'UNICEF	16,3 millions (2014)	32,6 millions	48,9 millions	65,2 millions	Bureau de pays	s.o.
P5.b.4 Salles de classe ayant reçu du matériel pédagogique scolaire financé par l'UNICEF	237 371 (2014)	474 742	712 113	949 484	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension de l'éducation de qualité et ouverte à tous</b>						
P5.c.1 Pays dotés d'un système opérationnel d'évaluation des acquis des élèves, notamment dans les petites classes	42 %	56 %	65 %	76 %	Bureau de pays	s.o.
P5.c.2 Pays dotés de politiques efficaces en matière d'enseignement au niveau préscolaire et de programmes d'enseignement de qualité au niveau préscolaire	31 %	47 %	57 %	70 %	Bureau de pays	s.o.
P5.c.3 Pays dotés d'un plan/d'une politique du secteur de l'éducation incluant une évaluation et une gestion des risques	19 %	48 %	77 %	100 %	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit d : Renforcement des capacités des pays et de la fourniture de services pour garantir aux filles et aux garçons l'accès dans des conditions de sécurité et de sûreté à l'éducation et aux informations indispensables à leur bien-être dans les situations humanitaires</b>						
P5.d.1 Enfants, en situation de crise humanitaire, ciblés par l'UNICEF accédant à l'éducation de base traditionnelle ou non traditionnelle, y compris l'éducation préscolaire/les espaces d'éveil du jeune enfant	59 %	100 %	100 %	100 %	Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
P5.d.2 Pays en situation de crise humanitaire dans lesquels le mécanisme de coordination sectoriel national en matière d'éducation répond aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire	73 % (2014)	100 %	100 %	100 %	Siège	s.o.

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017 Source	Ventilation
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la préparation à la scolarité et des résultats scolaires</b>					
P5.e.1 Pays parvenus à la parité filles/garçons (entre 0,97 and 1,03) au niveau du premier cycle du secondaire	38 % (2008-13)	43 %	45 %	47 % UNESCO	s.o.
P5.e.2 Pays dotés de systèmes d'information de gestion en matière d'éducation fournissant des données ventilées permettant l'identification des barrières et engorgements qui entravent la concrétisation des droits des enfants défavorisés	40 %	57 %	65 %	75 % Bureau de pays	s.o.
P5.e.3 Pays dotés de politiques d'éducation sans exclusive couvrant les enfants handicapés	36%	41%	44%	46% Bureau de pays	s.o.
P5.e.4 Pays dotés d'une politique ou d'un plan sectoriel de l'éducation qui précise les mécanismes de prévention et de mesures pour faire face à la violence sexiste à l'école et dans les environs de l'école	28 %	30 %	31 %	32 % Bureau de pays	s.o.
P5.e.5 Pays dans lesquels l'éducation des filles au secondaire, en ce qui concerne le taux de scolarisation, la rétention et l'achèvement de la scolarité, est une priorité éducative reconnue, ciblée et budgétisée	27% (2014)	31%	35%	40% Bureau de pays	s.o.
P5.e.6 Pays dotés d'une politique/d'un plan sectoriel de l'éducation incluant un enseignement multilingue afin que les enfants puissent apprendre dans leur langue maternelle dans les petites classes	43 %	53 %	59 %	65 % Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans le domaine de l'éducation</b>					
P5.f.1 Publications dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNICEF sur l'éducation	31 (2014)	15	15	15 Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P5.f.2 Principales initiatives mondiales et régionales dans le secteur de l'éducation que l'UNICEF copréside et/ou assiste en matière de coordination	18	19	19	20 Siège	s.o.

## Résultat 6 : Protection de l'enfance

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>P6. Résultat : Prévention améliorée et équitable de la violence, de la maltraitance, de l'exploitation et de la négligence à l'égard des enfants et mesures plus appropriées pour y faire face</b>				
P6.1 Pays affichant une réduction de 10 % de la proportion des filles de 15 à 17 ans ayant déjà subi des violences sexuelles (contraintes à des rapports sexuels ou à tout autre acte sexuel contre leur gré), dans les pays où la prévalence est d'au moins 5 %	Sur 24 pays disposant de données et dont la prévalence est > 5 %	2	Base de données mondiale	s.o.
P6.2 Pays affichant une réduction de 10 % de la proportion d'enfants âgés de 2 à 14 ans soumis à des mesures disciplinaires violentes de la part d'un adulte membre du foyer (dès 2017, la définition sera changée : il s'agira alors d'enfants âgés de 1 à 14 ans)	Sur 53 pays disposant de données	5	Base de données mondiale	s.o.
P6.3 Pays affichant une réduction de 20 % du nombre d'enfants en détention pour 100 000 enfants	Sur 80 pays disposant de données	15	Bureau de pays	s.o.
P6.4 Pays affichant une réduction de 10 % ou plus de la proportion des filles de 0 à 14 ans soumises à des mutilations et ablations génitales féminines	Sur 17 pays disposant d'un programme commun UNICEF/FNUAP (2000-12)	5	Base de données mondiale	Urbain/rural

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P6.5 Pays dans lesquels moins de 10 % des enfants de 5 à 17 ans travaillent	44 (2005-2014)	50	Base de données mondiale	Garçon/fille; urbain/rural et quintile de revenu lorsque c'est possible
P6.6 Pays affichant une réduction de 10 % de la proportion des enfants placés en institutions (sur l'ensemble des enfants en institution et en famille d'accueil)	Sur 80 pays disposant de données	15	Bureau de pays	Garçon/fille
P6.7 Pays affichant une réduction de 5 % de la proportion des femmes de 20 à 24 ans mariées à l'âge de 18 ans, dans les pays où la prévalence est d'au moins 25 %	50 (2010-12)	8	Base de données mondiale	Urbain/rural
P6.8 Parties à un conflit listées en annexe au Rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé et ayant signé des plans d'action pour mettre un terme aux violations graves à l'encontre des enfants	6 gouvernements sur 8 (75 %); groupes armés dans 1 pays sur 8 (12,5 %)	États parties : 100 % États non parties : 10 %	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
-------------------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------------	-------------------------------	---------------	--------------------

**Produit a : Renforcement du soutien pour éliminer les pratiques et les comportements préjudiciables aux enfants et conforter les capacités des enfants et des familles à se protéger eux-mêmes**

P6.a.1 Pays où les programmes financés par l'UNICEF visant à améliorer la capacité des enfants à identifier, prévenir et/ou signaler la violence couvrent au moins 75 % de la population cible à risque	Violence sexuelle : 9	Violence sexuelle : 10	Violence sexuelle : 11	Violence sexuelle : 12	Bureau de pays	s.o.
	Violence physique : 5	Violence physique : 6	Violence physique : 7	Violence physique : 8		
	Plus d'une forme de violence : 7	Plus d'une forme de violence : 8	Plus d'une forme de violence : 9	Plus d'une forme de violence : 10		
	(2014)					

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P6.a.2 Pays où 75 % des parents ciblés bénéficient de programmes sur les pratiques éducatives	2 pays sur 71	12	18	30 pays sur 71	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit b : Renforcement des capacités nationales pour fournir l'accès à des systèmes de protection de l'enfance destinés à prévenir et combattre la violence, les abus, l'exploitation et la négligence</b>						
P6.b.1 Pays dotés de systèmes opérationnels de protection de l'enfance proposant des services préventifs et d'intervention	33	42	50	55	Bureau de pays	s.o.
P6.b.2 Pays offrant des services d'enregistrement des naissances gratuits et universels	114 (2014)	121	128	135	Bureau de pays	s.o.
P6.b.3 Pays dotés de procédures et services pour les enfants en difficulté avec la loi, appliqués et fournis conformément aux normes internationales	26 (2014)	34	42	50	Bureau de pays	s.o.
P6.b.4 Pays (parmi ceux dont la prévalence du mariage des enfants est de 25 % ou plus) dotés de stratégies ou plans nationaux assortis de budgets à cet effet	1	4	6	12	Bureau de pays	s.o.
P6.b.5 Pays dotés d'approches nationales complètes sur le développement préscolaire comprenant des budgets et des mécanismes de coordination opérationnels	56 (2014)	60	65	70	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension des interventions destinées à prévenir et répondre à la violence, aux abus, à l'exploitation et la négligence</b>						
P6.c.1 Pays dotés d'une législation sur la protection de l'enfance conforme ou supérieure aux normes internationales	33 (2014)	37	43	50	Bureau de pays	s.o.
P6.c.2 Pays dotés d'une législation qui reconnaît aux enfants le droit d'être entendus lors de procédures civiles et administratives les affectant (conformément à l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant)	119 (2014)	121	123	125	Bureau de pays	s.o.

Indicateurs de produit	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Niveau cible pour 2017 Source	Ventilation
<b>Produit d : Renforcement des capacités nationales et de la fourniture de services pour garantir que le droit des filles et des garçons à être protégés des actes de violence, de maltraitance et d'exploitation est préservé et défendu</b>					
P6.d.1 Enfants, en situation de crise humanitaire, ciblés par l'UNICEF bénéficiant d'un soutien psychosocial	81 % (2014)	100 %	100 %	100 % Bureau de pays	Garçon/fille
P6.d.2 Pays en situation de crise humanitaire dans lesquels le mécanisme sectoriel de coordination pour a) la protection de l'enfance et b) la violence sexiste répond aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire	a) 74 % b) 50 % (2014)	a) 100 % b) 100 %	a) 100 % b) 100 %	a) 100 % b) 100 % Siège	s.o.
P6.d.3 Enfants et femmes ciblés par l'UNICEF, en situation de crise humanitaire, soumis ou susceptibles d'être soumis à des violences sexuelles, bénéficiant d'au moins un type de service de soutien multisectoriel (santé, aide en matière psychosociale [cela peut inclure l'accès à une trousse d'hygiène féminine ou à un espace sécurisé] subsistance/renforcement économique ou justice, entre autres)	79 % (2014)	100 %	100 %	100 % Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
P6.d.4 Enfants ciblés par l'UNICEF, en situation de crise humanitaire, répertoriés comme non accompagnés ou séparés et ayant retrouvé leur famille ou les personnes s'occupant d'eux ou ayant reçu des soins alternatifs adéquats	53 % (2014)	60 %	70 %	80 % Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
P6.d.5 Enfants ciblés par l'UNICEF libérés des forces et des groupes armés, et ayant été réintégrés	82 % (2014)	100 %	100 %	100 % Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible
P6.d.6 Enfants ciblés par l'UNICEF qui bénéficient de la sensibilisation aux risques liés aux armes	2 208 912 (pourcentage non disponible) (2014)	100 %	100 %	100 % Bureau de pays	Garçon/fille lorsque c'est possible

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P6.d.7 Situations nationales où des mécanismes recevant une aide de l'UNICEF suivent et signalent les graves violations commises à l'égard des enfants	100 %	100 %	100 %	100 %	Siège s.o.
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des communautés pour identifier et répondre aux dimensions « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la protection de l'enfance</b>					
P6.e.1 Pays qui recueillent et publient des données administratives courantes sur la violence, l'exploitation et la maltraitance des enfants, notamment les morts violentes et les blessures graves	25 (2014)	30	35	40	Bureau de pays s.o.
P6.e.2 Pays qui ont révisé ou amélioré les politiques de protection de l'enfance sous l'angle du genre avec l'appui de l'UNICEF	33	38	53	70	Bureau de pays s.o.
<b>Produit f : Capacité mondiale et régionale améliorée en vue d'accélérer les progrès dans le domaine de la protection de l'enfance</b>					
P6.f.1 Publications parues dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial ou publications de recherche de l'UNICEF sur la protection de l'enfance	49 (2014)	53	57	60	Bureau de pays, bureau régional et siège s.o.
P6.f.2 Principales initiatives mondiales et régionales de protection de l'enfance que l'UNICEF copréside ou assiste en matière de coordination	15	30	25	20	Siège s.o.

## Résultat 7 : Intégration sociale

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>P7. Résultat : Efficacité accrue des politiques et des systèmes en faveur des enfants défavorisés et exclus grâce à l'amélioration des connaissances et des données</b>				
P7.1 Pays qui élargissent le nombre d'enfants pris en charge par les systèmes de protection sociale	37 (2014)	52	Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Niveau cible</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
P7.2 Pays dotés de capacités améliorées pour mettre au point, appliquer et financer des systèmes intégrés de protection sociale	32	50	Bureau de pays	s.o.
P7.3 Pays où les dépenses sociales par 24 habitant sont maintenues ou en augmentation		50	Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017</i>	<i>Source</i>	<i>Ventilation</i>
<b>Produit a : Renforcement du soutien en faveur des enfants et familles défavorisés et marginalisés afin qu'ils recourent aux systèmes de protection sociale et participent aux processus de prise de décisions les concernant</b>						
P7.a.1 Pays dotés de mécanismes opérationnels pour promouvoir la participation des enfants afin qu'ils puissent influencer la mise au point des programmes de développement aux plans local, sous-national ou national affectant les plus désavantagés et les plus marginalisés	92 (2014)	94	97	102	Bureau de pays	s.o.
P7.a.2 Pays dotés de mécanismes opérationnels pour promouvoir la participation du public afin qu'il puisse influencer la mise au point des programmes de développement aux plans local, sous-national ou national affectant les plus désavantagés et les plus marginalisés	89 (2014)	109	124	134	Bureau de pays	s.o.
<b>Produit b : Renforcement des capacités nationales pour proposer l'accès à des systèmes sans exclusive protégeant les enfants et les adolescents contre la pauvreté et favorisant l'intégration</b>						
P7.b.1 Pays qui assurent un suivi de l'efficacité de la protection sociale pour au moins un résultat touchant les enfants	35	50	55	60	Bureau de pays	s.o.
P7.b.2 Pays comptant une large population urbaine (1 million ou plus) qui produisent et utilisent des données ventilées sur les plus exclus (notamment les pauvres urbains/bidonvilles)	53 (2014)	58	63	68	Bureau de pays	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P7.b.3 Jeunes enfants ayant accès à des services de garde abordables (gratuits, subventionnés, ou à prix raisonnable et accessibles aux familles à faible revenu) et de qualité	25% (2014)	26%	28%	30% Bureau de pays	s.o.
P7.b.4 Pays qui suivent et rendent régulièrement compte de la pauvreté touchant les enfants	29	52	56	60 Base de données mondiale	s.o.
<b>Produit c : Renforcement de l'engagement politique, de la responsabilisation et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter afin d'assurer des politiques sociales ouvertes à tous et des mesures de protection sociale, y compris dans les situations fragiles et exposées aux risques</b>					
P7.c.1 Pays ayant mis en place des politiques nationales et des cadres budgétaires consacrés expressément à la pauvreté et aux disparités dont souffrent les enfants	40 (2014)	45	50	60 Bureau de pays	s.o.
P7.c.2 Pays incorporant les droits de l'enfant dans le discours politique sur la viabilité de l'environnement, notamment le changement climatique	34 (2014)	38	44	50 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit d : Capacités et systèmes nationaux renforcés en vue de promouvoir l'adaptabilité et affermir les mesures prises pour faire face aux situations de crise humanitaire</b>					
P7.d.1 Bureaux de pays de l'UNICEF ayant entrepris des mesures préalables minimales au cours des 12 derniers mois	71 % <sup>5</sup> (2014)	75 %	80 %	100 % Bureau de pays	s.o.
P7.d.2 Pays en situation de crise humanitaire dotés de systèmes de suivi des résultats de l'action humanitaire de l'UNICEF	97% <sup>6</sup> (2014)	98%	100 %	100 % Bureau de pays	s.o.

<sup>5</sup> Nombre de bureaux de pays ayant entrepris des mesures préalables minimales conformément aux orientations de l'UNICEF relatives à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence et l'ayant signalé sur les systèmes en ligne prévus à cet effet. Les orientations et le système en ligne sont en cours d'examen et seront testés et déployés au cours de l'année 2016. Les niveaux de référence qui avaient été établis lors de l'évaluation initiale sont modifiés en accord avec les nouvelles orientations.

<sup>6</sup> Pourcentage de bureaux de pays ayant lancé des appels indépendants dans le cadre de l'Action humanitaire pour les enfants en 2014, qui ont communiqué des résultats concernant les cibles du programme pendant l'année.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P7.d.3 Pays dotés de systèmes de planification et de suivi expressément consacrés aux risques a) au niveau national et b) au niveau sous-national	a) 64 % b) 43 % (2014)	a) 66 % b) 45 %	a) 69 % b) 47 %	a) 74 % Bureau de b) 51 % pays	s.o.
P7.d.4 Pays a) dans lesquels l'action humanitaire a contribué au développement de programmes/systèmes de protection sociale ou b) dans lesquels les programmes de protection sociale bénéficiant de l'appui de l'UNICEF ont contribué à l'action humanitaire	a) 47 % b) 32 % (2014)	a) 46 % b) 33 %	a) 48 % b) 36 %	a) 50 % Bureau de b) 40 % pays	s.o.
<b>Produit e : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de l'intégration sociale</b>					
P7.e.1 Pays ayant révisé la législation et les orientations administratives nationales conformément aux observations finales des comités a) de la Convention relative aux droits de l'enfant, b) de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et c) de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	a) 74 b) 55 c) 23	a) 115 b) 90 c) 55	a) 130 b) 100 c) 65	a) 157 Bureau de b) 110 pays c) 72	s.o.
P7.e.2 Pays dotés d'une stratégie ou d'un plan national de protection sociale comportant des éléments dédiés à l'égalité des sexes	40 (2014)	42	45	50 Bureau de pays	s.o.
P7.e.3 Pays dotés de services juridiques et parajuridiques disponibles pour aider les enfants à porter plainte pour la violation de leurs droits	77	120	132	140 Bureau de pays	s.o.
<b>Produit f : Capacités mondiales et régionales renforcées en vue d'accélérer les progrès vers l'intégration sociale</b>					
P7.f.1 Publications dans des revues faisant l'objet d'un examen collégial et publications de recherche de l'UNICEF sur la protection sociale, l'intégration sociale, la pauvreté touchant les enfants et les droits de l'homme	16 (2014)	26	36	46 Bureau de pays, bureau régional et siège	s.o.

<i>Indicateurs de produit</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Niveau cible pour 2017 Source</i>	<i>Ventilation</i>
P7.f.2 Principales initiatives, mondiales et régionales, portant sur la protection sociale, l'intégration sociale, la politique sociale, la pauvreté touchant les enfants et les droits de l'homme que l'UNICEF copréside ou assiste en matière de coordination	11	13	16	19 Siège	s.o.
P7.f.3 Pays disposant d'enquêtes nationales réalisées auprès des ménages comportant des données ventilées sur les indicateurs relatifs aux enfants, recueillies au cours des cinq années précédentes	24	25	27	29 Base de données mondiale	s.o.

## **Efficacité et efficience de l'organisation**

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
<b>Résultat : Amélioration de la qualité des programmes par le biais d'une gestion axée sur les résultats</b>						
<b>Domaine de résultats 1 : Meilleure responsabilisation en matière de résultats</b>						
Accessibilité de la direction technique mondiale et du soutien concernant les sept domaines d'action du plan stratégique, de manière à permettre l'excellence technique	DE.1 Bureaux de pays jugeant satisfaisante l'utilité des conseils et du soutien technique	73 %	> 80 %	> 80 %	> 80 %	Groupe des résultats sur le terrain
	DE.2 Partenariats programmatiques mondiaux dans lesquels l'UNICEF joue un rôle de gouvernance et ressources complémentaires mobilisées par le biais de ces partenariats pour l'UNICEF	3	5	6	8	Division des partenariats publics
	DE.3 Résultats et produits du programme de pays signalés comme atteints ou en bonne voie dans le rapport annuel	79 % (2014)	80 %	80 %	80 %	Groupe des résultats sur le terrain

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
Accessibilité et pertinence des politiques, orientations et du soutien technique afin de permettre une programmation par pays et des comptes rendus de grande qualité	DE.4 Nouveaux descriptifs de programmes des pays approuvés par le Conseil d'administration répondant aux normes organisationnelles établies pour a) l'approche fondée sur les droits de l'homme, b) l'intégration de la problématique hommes-femmes et c) la gestion axée sur les résultats	a) 76,4 % b) 67,2 % c) 78,0 % (2015)	a) 70 % b) 70 % c) 75 %	a) 75 % b) 75 % c) 80 %	a) 80 % b) 80 % c) 85 %	Groupe des résultats sur le terrain
	DE.5 Bureaux de pays utilisant les outils et principes courants de gestion fondée sur les résultats (Examen quadriennal complet)	28 %	30 %	40 %	50 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.6 Bureaux de pays rendant compte d'activités de coopération Sud-Sud et triangulaires dans leur rapport annuel (examen quadriennal complet)	88 %	92 %	95 %	95 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.7 Bureaux de pays répondant pleinement aux critères de l'organisation concernant les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale (examen quadriennal complet)	44 %	60 %	70 %	80 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.8 Bureaux de pays qui satisfont aux critères de l'organisation en matière de renforcement des capacités, de partenariats stratégiques et autres stratégies de mise en œuvre (examen quadriennal complet)	57 %	70 %	75 %	80 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.9 Pays assurant un suivi et rendant compte des dépenses en mettant en œuvre un système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes validé par un processus d'assurance qualité (Examen quadriennal complet)	25 %	35 %	60 %	80 %	Division des programmes

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
	DE.10 Bureaux de pays appliquant les procédures opérationnelles permanentes afférentes aux pays de l'initiative « Unis dans l'action », ou leurs composantes (examen quadriennal complet)	28 %	45 %	60 %	80 %	Division des partenariats publics
	DE.11 Bureaux de pays jugeant satisfaisantes l'accessibilité et l'utilité des politiques de programme, des orientations et du soutien intersectoriel	92 %	100 %	100 %	100 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.12 États Membres livrant des réactions positives quant à la qualité des rapports de l'organisation sur les résultats et les mandats (examen quadriennal complet)	100 %	100 %	100 %	100 %	Bureau du Secrétaire du Conseil d'administration
Un appui opportun, efficace et coordonné est fourni pour sauver les vies et garantir les droits dans toutes les situations humanitaires, accroître les capacités de résistance et réduire la vulnérabilité	DE.13 Pourcentage et nombre de situations humanitaires où les bureaux de pays bénéficient d'un soutien opérationnel, programmatique, financier ou politique effectif de la part du bureau régional et du Siège	60 %	100 %	100 %	100 %	Siège
	DE.14 Situations humanitaires importantes pour lesquelles l'UNICEF rend compte mensuellement ou à une fréquence convenue par l'Équipe de gestion des secours d'urgence des progrès réalisés au regard d'un petit nombre d'indicateurs de résultat alignés sur les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire	81 %	100 %	100 %	100 %	Bureau des programmes d'urgence

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
Efficacité et efficacité de la gestion des approvisionnements afin d'atteindre les résultats du programme	DE.15 Demandes d'achat soumises au Comité de contrôle des marchés, approuvées dès le premier examen	87 % (bureau de pays)	94 %	95 %	96 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	DE.16 Innovations atteignant un point préalablement défini	0	2 par an	2 par an	2 par an	Division des approvisionnements
	DE.17 Commandes livrées au port d'entrée aux dates ou dans les délais prévus	57 %	95 %	95 %	95 %	Division des approvisionnements
	DE.18 Bureaux de pays assurant le suivi de la proportion a) des contrats institutionnels, b) des contrats individuels adjugés sur la base des compétences nationales (examen quadriennal complet)	a) 63 % b) 65 %	a) 70 % b) 70 %	a) 80 % b) 80 %	a) 90 % b) 90 %	Bureau de pays
	DE.19 Commandes d'articles inscrits sur la liste des fournitures d'urgence gérées par la Division des approvisionnements expédiées dans les 48 heures qui suivent la délivrance de l'autorisation de vente	90 % (2012)	100 %	100 %	100 %	Division des approvisionnements
Transparence améliorée grâce à un meilleur accès aux informations clés et aux documents officiels de l'organisation	DE.20 Publication en temps opportun de toutes les données financières et relatives aux réalisations annuelles dans le domaine public	Annuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Groupe des résultats sur le terrain

Résultat	Indicateur de résultat	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Cible pour 2017	Source
<b>Résultat : Gestion améliorée des ressources financières et humaines pour l'obtention des résultats escomptés</b>						
<b>Domaine de résultats de gestion 1 : Supervision et garantie indépendantes de l'organisation</b>						
Supervision et garantie indépendantes et efficaces via l'application de contrôles internes sur l'utilisation des ressources de l'UNICEF ainsi que sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et l'incidence des programmes soutenus par l'UNICEF	M1.1 Évaluations de l'UNICEF ayant fait l'objet d'une réponse officielle de la direction	92 %	92 %	92 %	92 %	Bureau de l'évaluation
	M1.2 Évaluations de l'UNICEF jugées insatisfaisantes selon les normes de l'ONU	2 %	3 %	3 %	< 3 %	Bureau de l'évaluation
	M1.3 Bureaux de pays ayant soumis au moins un rapport d'évaluation complet à la Base de données d'évaluation mondiale au cours des trois dernières années	75 %	75 %	78 %	80 %	Bureau de l'évaluation
	M1.4 Bureaux/divisions où des recommandations d'audit n'ont pas encore été appliquées après plus de 18 mois	3	< 10 par	< 10 par an	< 10 par an	Bureau de l'audit interne et des investigations
	M1.5 Bureaux de pays qui appuient le développement des capacités des associations et/ou institutions d'évaluation nationale (examen quadriennal complet)	59	70	75	100	Division des données, de la recherche et des politiques
	M1.6 Réception des éléments d'information achevée dans les délais normalisés (neuf mois)	85 %	90 %	90 %	90 %	Bureau de l'audit interne et des investigations
	M1.7 Recommandations d'évaluation acceptées a) en cours d'exécution, b) exécutées, telles qu'apparaissant dans le système assurant le suivi des réponses de l'administration à l'échelle mondiale	a) 45 % b) 36 %	a) 52 % b) 30 %	a) 55 % b) 32 %	a) 60 % b) 35 %	Bureau de l'évaluation
Réponses opportunes et globales aux conclusions pertinentes des évaluations						

Résultat	Indicateur de résultat	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Cible pour 2017	Source
<b>Domaine de résultats de gestion 2 : Gestion financière, administrative et des technologies de l'information et des communications</b>						
Gestion, utilisation et supervision efficaces des ressources, des moyens et des politiques, procédures et systèmes administratifs en matière de finances et de technologies de l'information et des communications	M2.1 Part des dépenses d'appui à la gestion, à l'administration et aux activités visant à l'efficacité du développement dans le total des ressources	11,6 % (2012)	10,7 %	11,4 %	11,8 %	Division de la gestion administrative et financière
	M2.2 Voyages réservés au moins 21 jours avant le départ	24 % <sup>7</sup> (2013)	29 %	31,5 %	34 %	Division de la gestion administrative et financière
	M2.3 Situations d'urgence lors desquelles les services informatiques demandés ont été fournis en application des normes établies dans les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire révisés	75 %	90 %	90 %	90 %	Division des services et des solutions informatiques
	M2.4 Cibles de l'accord de prestation de services atteintes ou dépassées	Accords de prestation de services externes : ~100 %	Accords de prestation de services externes : ~100 %	Accords de prestation de services externes : ~100 %	Accords de prestation de services externes : ~100 %	Division des services et des solutions informatiques Interne : Centre mondial de services partagés du PNUD
		Accords de prestation de services internes : ~76 %	Accords de prestation de services internes : ~80 %	Accords de prestation de services internes : ~80 %	Accords de prestation de services internes : > 85 %	
	M2.5 Projets exécutés dans le respect des délais, du cahier des charges et du budget	70 %	75 %	75 %	75 %	Division des services et des solutions informatiques

<sup>7</sup> Basé sur les voyages gérés hors du siège de l'UNICEF, y compris les voyages réalisés dans le cadre de l'action humanitaire.

Résultat	Indicateur de résultat	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Cible pour 2017	Source
	M2.6 Pays mettant en œuvre des services communs, b) des accords communs à long terme, c) une approche harmonisée des achats, d) une gestion commune des ressources humaines, e) des services des technologies de l'information et des communications et f) des services de gestion financière (examen quadriennal complet)	a) 117 b) 89 c) 45 d) 25 e) 28 f) 27	a) 115 b) 96 c) 60 d) 35 e) 45 f) 30	a) 115 b) 96 c) 65 d) 40 e) 50 f) 30	a) 115 b) 96 c) 70 d) 45 e) 50 f) 30	Bureau de pays
	M2.7 a) Total des dépenses de base consacrées à des activités liées au développement affecté à des activités de programme et b) total des dépenses autres que les dépenses de base consacrées à des activités liées au développement affecté à des activités de programme (examen quadriennal complet)	a) 74 % b) 95 %	a) 80 % b) 93 %	a) 80 % b) 93 %	a) 80 % b) 93 %	Division de la gestion administrative et financière

### Domaine de résultats de gestion 3 : Relations et partenariats extérieurs de l'organisation, communications et mobilisation de ressources

Renforcement des partenariats avec les États Membres, les organismes multilatéraux et les organisations du système des Nations Unies, et maintien de l'action stratégique et innovante de communication et de plaidoyer	M3.1 Rapports de donateurs présentés à temps	75 %	75 %	80 %	80 %	Bureau de pays
	M3.2 Recettes : a) ressources ordinaires, b) autres ressources (ordinaires), c) autres ressources (programmes d'urgence) (en millions de dollars des États-Unis)	a) 1 265 b) 2 256 c) 1 332	a) 1 240 b) 2 240 c) 1 229	a) 1 272 b) 2 093 c) 919	a) 1 329 b) 2 070 c) 924	Division de la gestion administrative et financière
	M3.3 Couverture médiatique de l'UNICEF favorable ou supérieure dans les médias mondiaux de premier rang	67 %	> 70 %	> 75 %	> 80 %	Division de la communication
	M3.4 Personnes ayant des relations avec les principales plateformes numériques mondiales de l'UNICEF et ses réseaux sociaux, et la direction mondiale	15 millions 1 <sup>er</sup> rang mondial	25 millions Conserver le 1 <sup>er</sup> rang mondial	35 millions Conserver le 1 <sup>er</sup> rang mondial	40 millions Conserver le 1 <sup>er</sup> rang mondial	Division de la communication

Résultat	Indicateur de résultat	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Cible pour 2017	Source
	M3.5 Classement de l'UNICEF dans le Baromètre mondial des ONG (WIN/Gallup International Association)	1 <sup>re</sup> parmi les organisations internationales œuvrant pour les enfants et les organisations humanitaires	Conserver le 1 <sup>er</sup> rang parmi les organisations internationales œuvrant pour les enfants et se classer parmi les trois premières organisations humanitaires	Conserver le 1 <sup>er</sup> rang parmi les organisations internationales œuvrant pour les enfants et se classer parmi les trois premières organisations humanitaires	Conserver le 1 <sup>er</sup> rang parmi les organisations internationales œuvrant pour les enfants et se classer parmi les trois premières organisations humanitaires	Division de la communication
	M3.6 Bureaux de pays de l'UNICEF participant à un cadre budgétaire commun	31 %	35 %	40 %	50 %	Bureau de pays
	M3.7 Volume et tendance des fonds en provenance de a) partenaires gouvernementaux et b) non gouvernementaux, y compris d'institutions financières internationales, de banques régionales de développement, de la société civile et du secteur privé (en millions de dollars des États-Unis) (examen quadriennal complet)	a) 2 610 b) 1 223	a) 2 660 b) 2 049	a) 2 328 b) 1 956	a) 2 328 b) 1 996	Division de la gestion administrative et financière
<b>Domaine de résultats de gestion 4 : Gestion des ressources humaines</b>						
Mise en place et application de politiques et procédures efficaces et rationnelles en matière de ressources humaines, offrant	M4.1 Nombre moyen de jours pour la période de recrutement (de la fin du délai de dépôt des candidatures à l'envoi de l'offre de nomination)	72	90	75	60	Division des ressources humaines
	M4.2 Demandes d'envoi de renforts satisfaites dans les 56 jours (depuis la demande officielle jusqu'à l'arrivée du membre du personnel dans le pays, conformément aux Principaux	92 %	90 %	90 %	90 %	Division des ressources humaines

Résultat	Indicateur de résultat	Niveau de référence	Objectif pour 2015	Objectif pour 2016	Cible pour 2017	Source
un appui consultatif de qualité pour constituer et maintenir un effectif flexible, hautement qualifié et motivé	engagements pour les enfants dans l'action humanitaire)					
	M4.3 Personnel de l'UNICEF se déclarant satisfait des conditions de travail dans le sondage mondial du personnel	77 % (2011)	n.d. (pas de sondage mondial du personnel)	85 %	85 %	Division des ressources humaines
	M4.4 Femmes occupant des postes a) à tous les niveaux; et b) au niveau P-5 ou au-delà	a) 48 % b) 44 %	a) 48 % b) 45 %	a) 49 % b) 48 %	a) 50 % b) 50 %	Division des ressources humaines
	<b>Domaine de résultats de gestion 5 : Conduite et direction de l'organisation</b>					
Conduite et direction exécutive efficaces assurées pour la réalisation des résultats inscrits au plan stratégique	M5.1 Taux moyen de réalisation des objectifs inscrits au plan stratégique	s.o.	100 %	100 %	100 %	Siège
	M5.2 Membres du personnel étant « tout à fait d'accord » ou « d'accord » pour dire que l'UNICEF a une culture du « franc parler »	47 % (sondage mondial du personnel, 2014)	n.d. (pas de sondage mondial du personnel)	50 %	53 %	Siège
<b>Domaine de résultats de gestion 6 : sécurité du personnel et des locaux</b>						
Amélioration des mesures de sécurité du personnel et des locaux et mise en place d'un environnement plus sûr pour les programmes bénéficiant de l'assistance de l'UNICEF	M6.1 Bureaux de pays répondant aux normes minima de sécurité opérationnelle	91 %	90 %	95 %	100 %	Bureau des programmes d'urgence
	M6.2 Bureaux de pays répondant aux exigences du plan de continuité des opérations	99 %	100 %	100 %	100 %	Siège

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
<b>Domaine de résultats de gestion 7 : Supervision, gestion et appui aux opérations des bureaux de pays/extérieurs</b>						
Meilleure responsabilisation en matière de résultats au niveau des bureaux de pays et des bureaux régionaux	M7.1 Pays où l'UNICEF aide au développement des capacités via des politiques, institutions, systèmes et plans en vue de renforcer les plans axés sur l'équité en faveur des enfants, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables (examen quadriennal complet)	98 % (2014)	98 %	99 %	100 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	M7.2 Bureaux de pays réalisant effectivement des gains d'efficacité et/ou des réductions de coûts dans leurs fonctions au niveau des programmes et des opérations	86 % (2012)	90 %	95 %	100 %	Division des données, de la recherche et des politiques
	M7.3 Ressources ordinaires allouées aux programmes qui ont été dépensées en fin d'année	96,5 %	> 95 %	> 95 %	> 95 %	Division de la gestion administrative et financière
	M7.4 Contribution de l'UNICEF aux fonds fournis au système des coordonnateurs résidents ( en millions de dollars des États-Unis) (examen quadriennal complet)	3,51	3,63	4,01	4,16	Division des partenariats publics
	M7.5 Contribution de l'UNICEF en nature fournie au système des coordonnateurs résidents (Examen quadriennal complet) (en millions de dollars des États-Unis)	2,4	2,8	3,1	3,4	Division des partenariats publics
<b>Coordination du système des Nations Unies pour le développement</b>						
<b>Domaine de résultats 7 : Direction et coordination du système des Nations Unies pour le développement</b>						
Conduite efficace des groupes d'activités humanitaires sous	C.1 Pour les domaines de responsabilité et groupes dirigés ou codirigés au niveau mondial : groupes de travail et domaines de	100 %	50 %	50 %	50 %	Bureau des programmes d'urgence

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Objectif pour 2015</i>	<i>Objectif pour 2016</i>	<i>Cible pour 2017</i>	<i>Source</i>
la responsabilité de l'UNICEF	responsabilité nationaux dotés d'un coordonnateur de pays dédié  C.2 Pour les domaines de responsabilité et groupes nouvellement activés : postes de coordonnateur de pays pourvus dans les 30 jours qui suivent l'activation du groupe	100 %	90 %	90 %	90 %	Bureau des programmes d'urgence